



Récapitulatif des dernières semaines (suite à donner ?) :

- Depuis avril/mai, de nombreuses CRs sont parties en mouvements sociaux.
- Le 31 mai, décision de la FNCA, grâce à la pression des DGs des Caisses Régionales, de rouvrir une négociation nationale sur les salaires, fixée au 28 juin 2022.
- 2 juin : mouvement social de PCA avec une bonne mobilisation.
- Au 22 juin, nous avons obtenu la prise en compte de l'amélioration des conditions de travail par la Direction suite aux séances de négociation du mois (faisant écho à notre grève), par contre pour les salaires nous devons attendre la négociation nationale... Suite à cela, les Organisations Syndicales et la Direction se sont engagées à sanctuariser la RGA. **Vous avez alors la possibilité de participer à cet évènement ou poser une RTT !**

En résumé, ne rien lâcher ! Nous attendons le retour du National et si cela s'avère insuffisant, nous devons :

Etre prêt pour une rentrée motivée et une mobilisation pas forcément douce !

Car le pouvoir d'achat doit être maintenu pour satisfaire un projet d'entreprise très ambitieux (charge de travail, nombre de vente, ouverture nombreuse de compte nouveaux...).

Engagements de la Direction sur les conditions de travail :

Les actions immédiates ou court terme :

1. Organisation du travail

- ✓ Fermeture de toutes les agences lors de la pause méridienne.
- ✓ Limitation des réunions du matin en agences à celles prévues dans le dossier EMC : mardi et vendredi sauf exception. Sujet qui sera revu dans le projet des nocturnes avant fin 2022.
- ✓ Suspension de l'obligation de prise d'appel téléphonique clients (du deux décroché) lors des rendez-vous clients, en attendant la mise en œuvre du dossier « joignabilité ».
- ✓ En cours de réflexion : réduction des volumes d'OC pour tout portefeuille client non géré par un titulaire.

2. Conditions de travail

- ✓ Evolution du modèle CPRO : au-delà de la création de 11 postes supplémentaires, restitution des réflexions menées dans le cadre du groupe de travail CPRO réalisée en CSE le 16/06 et également, intégration de vos représentants dans les groupes de travail à venir. Réunion plénière CPRO le 7/10.
- ✓ Analyse lancée sur l'ensemble des entités de la CR (manager de proximité avec ses collaborateurs) sur le sujet des conditions de travail/irritants et moments collectifs (charge de travail, manque de personnel, téléphonie et mails, GDV, gestion de l'accueil, OC, réunionite, horaires, outils, suivi commercial, tâches chronophages, etc...). **Faites bien vos remontées, sans tabou, vous avez la parole, c'est maintenant !**

3. RSE et pouvoir d'achat

- ✓ Mobilité douce : propositions concrètes à venir pour accompagner les nouveaux usages et l'acquisition de véhicules propres.

Les actions envisagées d'ici la fin d'année :

4. Organisation du travail et attractivité des métiers réseau

- ✓ En cours de réflexion : étude sur l'organisation du travail et les horaires : évolutions concernant le lundi après-midi et les nocturnes.
- ✓ A ouvrir : trajectoire professionnelle, renforcer l'attractivité des filières d'expertises (réflexion sur la reconnaissance d'expertise, extension du forfait, subsidiarité) **notamment** pour les conseillers spécialisés.
- ✓ En cours de réflexion : rééquilibrage de la composition des portefeuilles.

- ✓ En cours : Joignabilité : partage du projet sur téléphonie et joignabilité (circuit, taux de décrochés etc...).
- ✓ En cours de finalisation : création d'un middle fraude.
- ✓ L'organisation du TAD au sein du réseau : réunion de partage sur l'analyse de l'année 1 de l'accord expérimental.

5. Autres

- ✓ Concertation : opportunité d'accord sur la mobilité douce.
- ✓ Réflexion autour middle Securipass/NPC.
- ✓ Recrutement : job dating sur le territoire + structuration à venir d'une action de cooptation/parrainage.

6. Général

- ✓ Pour les salariés grévistes le souhaitant, il sera possible de positionner un AJC (demi-journée le 02/06). Pour favoriser le traitement automatique, cette demande devra être positionnée comme habituellement dans le SIRH et ce, avant le **1er juillet 2022**.
- ✓ Demande des organisations syndicales : neutralisation de 25% des ambitions commerciales liées au contexte covid19 du 1er trimestre : la Direction analysera la situation à l'atterrissage de fin d'année.

Vos représentants veillent au respect des engagements.

Soyons tous vigilants.

Faites circuler l'information à tous les collègues !